

Objektyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **116 (1990)**

Heft 7

PDF erstellt am: **17.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein
Société suisse des ingénieurs et des architectes
Società svizzera degli ingegneri e degli architetti

Degré d'occupation dans les bureaux d'ingénieurs et d'architectes

1^{er} trimestre 1990

Satisfaction pour la planification malgré les hausses hypothécaires

La demande se maintient dans le secteur de la planification et des études en dépit de la hausse des intérêts hypothécaires et malgré les décisions prises récemment dans le domaine du droit foncier à un niveau élevé.

21% des bureaux membres de la SIA (année précédente 24%) annoncent une rentrée des mandats en hausse, 59% (année précédente 60%) enregistrent une tendance constante et 20% (année précédente 16%) prédisent une régression. Cette légère stagnation de la demande n'est pas encore préoccupante en dépit des prévisions pessimistes, grâce à une confortable réserve de commandes dans toutes les branches (ingénieurs électriciens et mécaniciens, ingénieurs du génie rural et ingénieurs géomètres, ingénieurs du bâtiment et architectes).

Pour 22% (année précédente 24%) des personnes interrogées, le volume des commandes a augmenté, pour 61% (année précédente 63%) il est resté constant, pour 17% d'entre elles (année précédente 13%) il est en baisse. Comparé à l'état du trimestre précédent, le portefeuille des mandats est resté élevé. La réserve de travail estimée en mois est passée en moyenne à 11,6 mois (année précédente 11,7 mois).

Le grand manque de main-d'œuvre qualifiée réserve en général de sérieux soucis. Pendant le trimestre précédent, l'effectif n'a pu être augmenté que de 2% au lieu des 6% souhaités en valeur réelle. On note surtout que la proportion de la main-d'œuvre féminine reste constante. C'est ainsi que la demande de personnel supplémentaire, de 6% en octobre 1989, est passée à quelque 10%. Recruter du personnel entraînerait des frais élevés, en supposant qu'il soit possible d'en trouver.

Le léger recul de la demande et la troisième augmentation des intérêts hypothécaires annoncent un ralentissement de la conjoncture dans le courant de l'année; mais il ne faut pas craindre de récession dans la branche, tout au moins à moyen terme. 93% (année précédente 95%) des participants à l'enquête qualifient les perspectives d'emploi à court terme de bonnes, voire satisfaisantes. 2% exactement (année précédente 1%) sont pessimistes pour le proche avenir.

Rentrée des mandats

Il s'agissait de savoir si la rentrée des nouveaux mandats au cours du 4^e trimestre 1989 avait été, par rapport au 3^e trimestre 1989, en progression, stationnaire ou en diminution.

En ce qui concerne les travaux d'édilité, 38% des architectes répondants (32% au trimestre précédent) et 75% des ingénieurs civils (75% au trimestre précédent) se sont vu attribuer de tels mandats au cours du 4^e trimestre de 1989.

Exportation des services

Il s'agissait de savoir quelle était la part revenant à l'exportation sur le chiffre d'affaires des 3^e et 4^e trimestres 1989. 2,6% des architectes et 4,2% des ingénieurs civils répondants avaient eu de telles activités au cours du 3^e trimestre 1989, 3,2% des architectes et 6,2% des ingénieurs civils au cours du 4^e trimestre 1989.

Portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats à fin décembre 1989 par rapport à fin septembre 1989.

Evolution du portefeuille des mandats

On demandait l'état du portefeuille des mandats, en pour-cent, à fin décembre 1989 par rapport à fin septembre 1989.

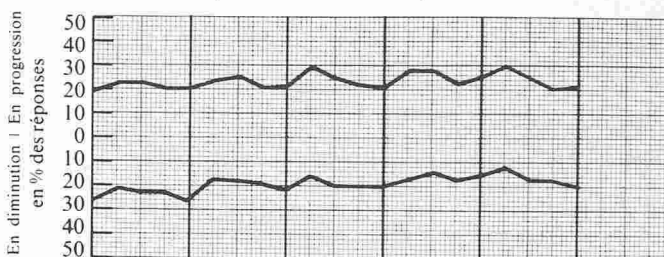
Réserve de travail en mois

On demandait les réserves de travail en mois, compte tenu du personnel en place.

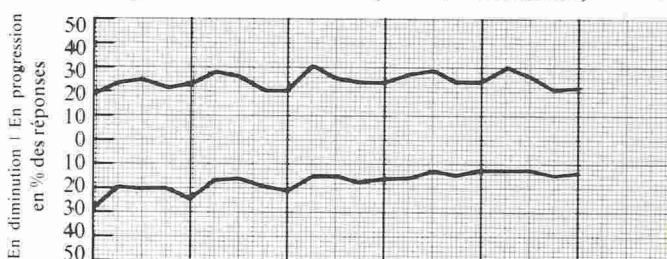
Degré d'occupation dans les bureaux d'études depuis 1984

	1985				1986				1987				1988				1989				1990			
Trimestre	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4

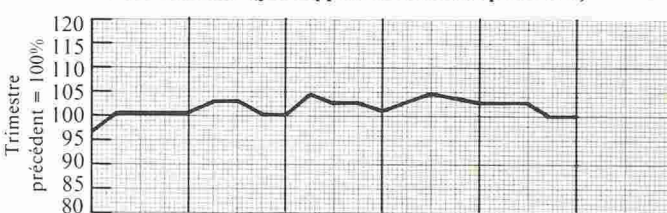
Rentrée des mandats (Courbe de l'évolution)



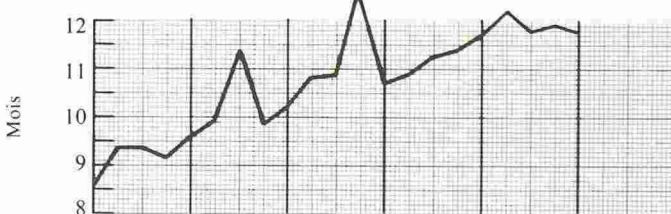
Evolution du portefeuille des mandats (Courbe de l'évolution)



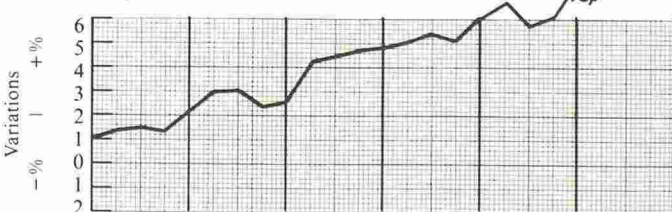
Portefeuille des mandats (par rapport au trimestre précédent)



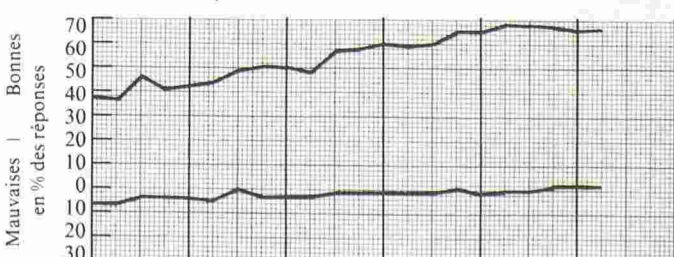
Réserve de travail en mois



Variations de l'effectif du personnel en pour-cent, par rapport au trimestre précédent



Perspectives d'occupation pour le prochain trimestre (Courbe de l'évolution)



Effectifs de personnel

Les effectifs devraient être indiqués à trois dates choisies et comprendre le propriétaire du bureau, le personnel administratif et les apprentis, y compris le personnel à temps partiel occupé au moins à mi-temps.

Engagements et licenciements

On demandait quelles seraient, au cours du 1^{er} trimestre 1990, les variations prévisibles des effectifs de personnel.

Perspectives d'occupation

Le questionnaire demandait une évaluation qualitative des perspectives d'occupation pour le 1^{er} trimestre de 1990.



Activité de la SIA élargie vers les nouvelles technologies

Depuis plusieurs années, le domaine des nouvelles technologies connaît un essor rapide et important. Le nombre des nouveaux diplômés en science des matériaux, en informatique, en microtechnique, en technique des communications et en physique est en constante augmentation. Alors que, il y a quelques années encore, les ingénieurs civils étaient fortement représentés dans nos hautes écoles, leur nombre s'est sensiblement réduit, en faveur précisément des diplômés dans les domaines «Nouvelles technologies.»

Le fait qu'en l'espace d'une quinzaine d'années la part des ingénieurs non liés directement à la construction soit tombé de 25 à 15% au sein de la SIA était de nature à sensibiliser le comité central. Les organes dirigeants de la SIA décidèrent donc d'intensifier les efforts pour accroître l'attrait de la SIA pour les diplômés provenant des branches nouvelles. Par «branche nouvelle», dans le cadre de l'action SIA d'ouverture aux nouvelles technologies, il faut comprendre :

- l'informatique
- l'électronique (régulation d'immeuble, technique de contrôle-commande)
- les télécommunications
- la science des matériaux
- la microtechnique.

Bien que, historiquement la SIA soit liée au domaine de la planification et de la construction, elle veut rester l'association professionnelle interdisciplinaire de tous les diplômés des Ecoles polytechniques fédérales, quelle que soit la branche considérée. Alors qu'elle est déjà engagée à plusieurs égards dans le domaine des nouvelles technologies, que ce soit par exemple au sein de sa Commission informatique ou du Groupe spécialisé des ingénieurs de l'industrie, ou encore au travers de l'activité de ses sections, la SIA a décidé de mener une action soutenue et de longue durée dans ce domaine.

Comme point de départ, il a été décidé d'organiser une journée d'information et de réflexion à l'intention des sections. Celles-ci, en effet, étant en contact étroit avec l'activité de leur région, ont un rôle fondamental à jouer pour motiver les ingénieurs

diplômés des nouvelles branches à devenir membres de la SIA. Cette journée était également l'occasion de présenter les moyens que la SIA offre pour mener à bien l'action envisagée et de présenter les organes disposés à collaborer activement à cette opération et à soutenir les sections dans leurs activités. Elle offrait surtout aux sections la possibilité d'exprimer leur point de vue et d'échanger les expériences éventuellement déjà faites dans ce domaine. Le programme a été élaboré de manière à réserver un temps assez large à la discussion.

Le 28 septembre 1989, en présence de plus de 40 participants, M. Philippe Viridis, membre du Comité central, ouvre la journée en la qualifiant d'«historique», car les opinions exprimées, les actions concrètes proposées seront le point de départ d'une action permettant à la SIA d'assurer son avenir dans un monde technique en rapide évolution. M. Roland Walther, vice-président de la SIA, présente l'évolution de la SIA pour les années nonante, en insistant sur le fait que, si la SIA veut continuer dans l'avenir à remplir les buts qu'elle s'est fixés, il est essentiel qu'elle maintienne un niveau de qualité très élevé dans ses prestations, qu'elle encourage une évolution de la technique respectueuse de l'environnement et surtout qu'elle s'ouvre aux branches nouvelles, pour devenir la société représentative des professions de l'ensemble de l'«environnement construit». De plus, en regard de l'évolution internationale, elle doit conserver une certaine souplesse dans son organisation et s'ouvrir aux jeunes et aux idées nouvelles.

Les orateurs, choisis en fonction de leur appartenance à la branche des nouvelles technologies dans divers secteurs de l'économie, étaient les suivants :

- M. Claude Balmer, propriétaire d'un bureau d'informatique industrielle
- M. René Brüderlin, directeur d'Ascom Hasler SA et président de l'Association suisse des électriciens (ASE)
- M. Richard Kummrow, vice-directeur de la Fabrique suisse de locomotives et de machines (SLM)
- M. Gabriel Minder, conseiller d'entreprise dans le domaine de la stratégie informatique, membre de la Commission informatique SIA
- M. Nicolas Peguiron, propriétaire d'un bureau d'étude et de réalisation,

membre du Groupe SIA des ingénieurs de l'industrie (GII)

- M. Eric Stadtmann, adjoint à la police de la ville de Berne, vice-président du GII, ainsi que MM. Heinz Rudolphi et Jean-Pierre Weibel, rédacteurs en chef respectivement de *Schweizer Ingenieur und Architekt* et de *Ingénieurs et architectes suisses*, les organes de la SIA.

Les orateurs sont tous de l'avis que la tâche de la SIA n'est pas de se profiler comme la société spécifique des «nouvelles technologies»; il existe déjà de nombreuses sociétés spécialisées dans chaque domaine particulier, ainsi qu'un nombre non moins élevé de revues techniques spécifiques. En revanche, en jouant la carte de l'interdisciplinarité, la SIA doit offrir une complémentarité indispensable pour les ingénieurs des nouvelles branches et attirer les jeunes en son sein. A l'heure actuelle, la construction n'est possible qu'en instaurant un dialogue entre différents spécialistes concernés, et aussi important dans ce domaine, par exemple en mettant sur pied une réflexion face aux grands défis de notre temps, sur le rôle de l'ingénieur dans notre société, en devenant une plate-forme de contact entre les différentes sociétés et les différents partenaires. Comme premier pas, il est souhaitable que la SIA fasse mieux connaître les prestations qu'elle fournit déjà dans le domaine, et qui s'adressent tant aux architectes qu'aux ingénieurs de toutes les disciplines. Son activité pourrait s'étendre à l'organisation de journées d'information interdisciplinaires, en collaboration avec d'autres associations, à une réflexion globale sur la fonction et la responsabilité de l'ingénieur. Plus concrètement, des règlements de prestations et des tarifs adaptés aux branches précitées pourraient être mis sur pied. Pour attirer les jeunes, la SIA doit apparaître comme l'organisation professionnelle représentative de toutes les professions techniques, la société leur offrant un contact interdisciplinaire indispensable et en même temps la possibilité d'être actifs dans des domaines particuliers (p. ex. au sein de groupes spécialisés ou de commissions). Les revues également doivent tendre vers l'interdisciplinarité, en diffusant une information à large spectre, de haut niveau, en complément aux revues spécialisées. Des tirés à part sur des sujets particuliers seront distribués aux étudiants

et diplômés des branches concernées, pour éveiller leur intérêt pour la SIA.

Lors des discussions, les délégués présents s'inquiétèrent de voir les jeunes se désintéresser de la technique. La SIA aurait un rôle à jouer pour améliorer l'image de la technique au sein du public, en la présentant comme partie intégrante de notre civilisation et de notre culture. On a souligné que le contact avec l'industrie, nécessaire pour mener à bien une telle action, doit être pensé concrètement, par exemple par l'organisation de visites ou de colloques. Par leur connaissance de la structure industrielle de leur région, les sections ont dans cette optique un rôle primordial à jouer. Les délégués sont d'avis qu'une collaboration avec d'autres associations est nécessaire, notamment dans l'organisation de journées, et qu'une information réciproque est souhaitable. Il a surtout paru évident à tous que, pour réussir dans son action de recrutement «nouvelles technologies», la SIA doit avant tout offrir des prestations et des services concrets et intéressants.

A l'issue de la journée, M. Virdis envisage une action en trois volets:

- information des sections, des membres SIA, des industries intéressées de la volonté d'ouverture de la SIA et des buts poursuivis dans le domaine des nouvelles technologies;
- recrutement des étudiants et des jeunes diplômés, soit par l'envoi d'une information ou l'organisation d'une conférence, soit par contact direct;
- mise sur pied d'un programme de manifestations pour 1990.

Les délégués furent priés d'informer le comité de leur section et de retourner un questionnaire reflétant la position de celle-ci au sujet de l'action envisagée. La récapitulation ci-dessous donne une vue d'ensemble des réponses positives reçues de la part des sections. Afin d'évaluer les remarques et propositions faites et de promouvoir une action concertée, un comité a été formé.

La ferme volonté des instances de la SIA en faveur de cette action et l'écho très positif qu'elle a éveillé auprès des sections lui promettent une belle réussite.

Récapitulation des réponses des sections au lancement de l'action «Nouvelles technologies»

1. Etes-vous d'accord avec les buts poursuivis par la SIA dans le domaine des nouvelles technologies?

Oui, sans autre: 11

Oui, en partie: 8

Non: 0

2. Si non, pour quelle(s) raison(s)?

- Oui pour une action dans les domaines en rapport avec la construction, non pour une action dans des domaines trop spécifiques: 3
- La SIA ne doit pas entrer en concurrence avec des associations spécialisées déjà existantes: 2
- La SIA ne doit pas seulement se restreindre aux nouvelles technologies, mais s'ouvrir aux problèmes de notre époque: 2
- Pour que l'action réussisse, les structures de la SIA doivent être revues: 1

3. Y a-t-il, à votre avis, d'autres buts que la SIA devrait se fixer dans le domaine des nouvelles technologies? Si oui, lesquels?

Non: 12

Oui:

- La SIA devrait devenir un forum de réflexion sur la technique: 2
- Pour être attrayante la SIA doit offrir des services utiles aux futurs membres: 1
- Harmonisation des bases de données, transferts de fichiers, etc., en CAO: 1
- Contacts avec les offices fédéraux: 1
- Favoriser la formation des étudiants en direction des nouvelles technologies: 1
- Engagement dans le domaine du droit de l'aménagement du territoire: 1
- Fonder un groupe spécialisé «Nouvelles technologies», dont le but serait, en plus des nouvelles technologies, un management interdisciplinaire et un développement de la technique respectueux de l'environnement: 1
- Mettre en valeur le rôle de l'ingénieur responsable et créatif dans l'entreprise: 1

4. Par rapport à la liste des techniques présentées comme «Nouvelles technologies», y a-t-il d'autres branches que vous souhaitez intégrer à l'ouverture de la SIA? Si oui, lesquelles?

Non: 14

Oui:

- Environnement (études d'impact, déchets): 5
 - Management: 2
 - Prestations de service: 2
 - Transports (Rail 2000, Swiss-métro): 2
 - Chimie: 1
5. Avec l'appui du secrétariat général, votre section est-elle d'accord d'adresser une lettre à ses membres afin que ces derniers participent à la promotion de l'action «Nouvelles technologies» auprès de leurs collègues non-membres de la SIA?

Oui: 18

Non: 1

6. La promotion de l'action SIA «Nouvelles technologies» auprès de l'industrie de votre région doit-elle être réalisée:

1. par votre section: 2

2. par le secrétariat général: 1

3. par la section et le secrétariat général: 14

7. Parmi les manifestations «Nouvelles technologies» présentées pour 1990, citez trois propositions qui vous paraissent les plus intéressantes:

- Séminaire domotique et construction: 10
- Présentation des activités d'une entreprise de pointe et visite: 8
- Protection juridique et recherche: 6
- Club «High-Tech»: 6
- Technique nucléaire: 4

8. Autres suggestions:

- Production et gestion d'énergie: 2
- Colloque énergie, transport, environnement: 1
- Abonnement à Centredoc: 1

- Organisation de réunions à l'intérieur des sections ouvertes également aux non-membres où les problèmes pourraient être librement évoqués: 1
- Séminaire sur la collaboration interdisciplinaire: 1
- Colloque droit du sol - politique du sol: 1
- Patronner et coordonner des recherches (travaux de diplôme, thèses de doctorat) sur des questions actuelles importantes (transports, énergie, communication), en collaboration avec les Universités et les Ecoles polytechniques fédérales: 1
- Catalogue ou registre mentionnant les activités nouvelles technologies dans chaque canton: 1
- Les manifestations devraient être gratuites, autant que possible: 1
- Contacts personnels avec des collègues en position dirigeante: 1

Sia
new tech

L'énergie nucléaire, le surgénérateur et l'éthique de l'ingénieur

Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, 26 et 27 juin 1990

Ces deux journées scientifiques sont organisées sous le patronage de la SIA, de l'Académie suisse des sciences techniques (ASST) et de l'EPFL.

L'ingénieur en tant qu'individu dans la société est confronté à deux types de questions dans ses activités scientifiques et techniques. Il s'agit d'une part de connaissances scientifiques qu'il doit mettre à jour et d'autre part de questions d'éthique pour lesquelles il est souvent mal préparé. Ces questions apparaissent notamment au sujet de l'énergie nucléaire. Ainsi, il faut déterminer dans quelle mesure et sous quelles conditions l'énergie nucléaire peut contribuer à relever le défi d'une société en rapide évolution sociale, économique et technique. Cette question est certes devenue un débat de société, mais dont les réalités scientifiques et techniques ne peuvent être tenues à l'écart. Par vocation, l'ingénieur a ici un rôle particulier à jouer en contribuant à concilier une prise en compte lucide de ces réalités avec le respect des aspirations et valeurs légitimes de la société.

Des attitudes inconditionnelles pour ou contre l'énergie nucléaire devraient pouvoir être dépassées, car elles conduisent à un conflit stérile, au détriment de l'analyse des vrais problèmes et de la recherche de solutions conformes à l'intérêt général. Il s'agit particulièrement d'évaluer quelles sont les précautions nécessaires et accepta-

bles, puis de savoir si ces conditions sont réalisables et réalisées dans l'utilisation pacifique de cette énergie. Dans cet esprit, les institutions qui patronnent cette manifestation veulent promouvoir au sein de la communauté scientifique une information qualifiée sur l'état des connaissances. Elles souhaitent également un dialogue constructif permettant à chacun de former sa propre opinion.

C'est pourquoi une large place sera faite aux aspects éthiques, avec le concours de personnalités ayant approfondi la réflexion sur les liens entre science et technique, d'une part, et valeurs morales et sociales, d'autre part. L'accent sera porté sur les questions spécifiques du nucléaire qui semblent les plus controversées: accidents graves, déchets, surgénérateurs, plutonium.

Ces journées sont placées sous la présidence de M. Thiemann, membre du Club de Rome et du comité de l'ASST. Le programme en est établi par un comité scientifique et un comité d'éthique, présidés par MM. Jacques Ligou, professeur au laboratoire de génie atomique de l'EPFL, et Evandro Agazzi, professeur à l'Université de Fribourg, président de l'Académie internationale de philosophie des sciences et de la Fédération internationale des sociétés de philosophie. L'organisation est confiée à M. Gérard Sarlos, professeur à l'EPFL et directeur du laboratoire des systèmes énergétiques.

Ces journées s'adressent particulièrement à la communauté scientifique et sont ouvertes à quiconque est intéressé à approfondir le débat que suscitent les applications pacifiques de l'énergie nucléaire. Des travaux en groupe et des tables rondes permettront aux participants de contribuer activement aux échanges d'informations et de réflexions. Les journées seront closes par une table ronde qui fera la synthèse des idées présentées au cours de ces journées et tentera d'y apporter des conclusions.

Renseignements: Journées scientifiques, EPFL-LASEN, 1015 Lausanne, tél. 021/693 2495.

Les architectes genevois créent un «service concours»

Dans toute la Suisse, les concours d'architecture se multiplient, lancés par les autorités fédérales, cantonales et communales, mais aussi par les commanditaires privés. Certains concours sont prestigieux, d'autres plus modestes: tous suscitent l'intérêt de nombreux architectes, prêts à risquer leur travail dans l'aventure passionnante, mais incertaine, du concours.

Cette floraison de concours n'a rien d'étonnant. Dans notre société libérale et participative, c'est la seule procédure démocratique qui permet de choisir un architecte selon la qualité de son projet: rappelons-le, le concours d'architecture est anonyme. Que la meilleure solution l'emporte, voilà la loi du concours, au plus grand profit du commanditaire, des utilisateurs et de l'architecture.

Sur ce plan au moins, Genève est en retard. Les concours y sont rares et pas toujours bien organisés. Depuis des années, les architectes genevois demandent aux autorités de lancer plus souvent des concours.

Le 9 décembre dernier, une lettre de trois architectes paraissait dans la presse sous le titre «Des concours svp». Aujourd'hui, nous sommes heureux d'annoncer qu'après un an de préparatifs, notre commission des concours créée au sein de la section genevoise de la SIA est pleinement opérationnelle.

Notre commission s'est structurée en vue d'offrir aux organisateurs un véritable «service concours». Pour programmer la procédure, évaluer les frais, rédiger le programme, composer le jury, fixer les primes et publier les résultats, nous proposons les conseils d'une équipe d'architectes avertis, spécialement formés pour la gestion des concours d'architecture.

L'activité de notre commission se développe rapidement. Parallèlement aux affaires courantes, nous allons bientôt promouvoir les concours d'architecture en publiant un document expliquant la norme SIA 152, en diffusant largement un «papillon» de référence et en organisant une journée d'information.

Qu'on se le dise: les architectes sont prêts, collectivement et individuellement, à engager leurs forces dans les concours. Une fois de plus, la balle est dans le camp des organisateurs: à quand le prochain concours, qui devrait être la règle pour l'attribution de toutes les commandes architecturales d'une certaine importance?

Pour la commission des concours de la SIA, section genevoise:

Jean-Marie Duret, délégué de la commission

La SIA prend congé de Ulrich Zürcher, ancien secrétaire général

Remise du diplôme de membre d'honneur

Le 31 janvier 1990, dans le cadre d'une petite fête organisée à Zoug, la SIA a pris congé de M. Ulrich Zürcher, Dr ès sc. technique, secrétaire général sortant, en présence de plusieurs membres du Comité central, de quelques membres d'honneur et des présidents de plusieurs sections. A cette occasion, le diplôme de membre d'honneur de la SIA a été remis à M. Zürcher. En voici le texte en langue originale: «Dr. U. Zürcher war vom 19. Mai 1970 bis 31. August 1989 Generalsekretär des SIA. Über die eigentlichen Aufgaben hinaus, die sein Amt beinhaltet, hat er sich mit ausserordentlichem persönlichen Engagement, begleitet von einer hohen Auffassung der im SIA vertretenen Berufe, dafür eingesetzt, dass der Verein seine Mission den Mitgliedern und der Öffentlichkeit gegenüber immer tatkräftiger erfüllte. Mit Weitblick und Ausdauer hat er die Geschichte und die Zukunft des SIA massgebend geprägt.

Die Tätigkeit von Dr. U. Zürcher war durch eine ganzheitliche und zukunftsorientierte Vision der Entwicklung der technischen Berufe und der Baukultur gekennzeichnet. Er hat alles daran gesetzt, das Niveau der Ingenieur- und Architektenleistungen hochzuhalten und das Ansehen der Berufe zu heben.

Auch in den internationalen Ingenieurorganisationen, insbesondere als Vizepräsi-

dent des Europäischen Verbandes nationaler Ingenieurvereinigungen (FEANI), kämpfte er für klare Ziele und Qualität der Ingenieurberufe. Durch seine kompromisslose Haltung verschaffte er sich Anerkennung und Respekt in weiten Kreisen des In- und Auslandes.

Der SIA spricht ihm mit dieser Ernennung seinen Dank und seine Wertschätzung aus.»

Remerciements et rétrospective

Après avoir remercié de la distinction qui venait de lui être conférée, U. Zürcher a pris congé en évoquant quelques souvenirs gais ou sérieux parmi tous ceux accumulés au long des activités si diverses qui caractérisent ce poste souvent fort exposé.

«En s'en tenant à une voie bien déterminée et en évitant tout comportement opportuniste, il arrive qu'on s'expose de temps à autre à se heurter à des antagonismes. Un contact direct et une explication franche permettent toutefois de trouver dans la plupart des cas un terrain d'entente.

» Pour moi, la SIA a été l'association représentative des plus qualifiés des architectes et des ingénieurs de toutes les disciplines. Leur voix doit être déterminante dans tous les débats touchant à leurs professions et à l'exercice de leur art. Cela n'est possible que si les techniciens recherchent en commun des solutions sensées, même si leurs positions différentes au sein de la profession les conduisent à adopter parfois des points de vue divergents. Une attitude partisane ne permettrait pas d'atteindre les objectifs visés; des décisions unilatérales ont peu de chances d'aboutir à une application généralisée. Cette façon de travailler présuppose une grande capacité à se prêter à un consensus. Deux conditions préalables sont particulièrement importantes: des procédures claires, fondées sur des règles déterminées, et des principes sûrs. La SIA a créé ces conditions dans le règlement concernant les normes de la SIA et dans les bases de calcul complétées par des questionnaires périodiques. Il importe alors que chacun, quelle que soit sa position, justifie et défende la solution adoptée. » Cette coopération, qui prend souvent beaucoup de temps, permet à la SIA d'élaborer des bases solides pour la solution de problèmes techniques et pour édicter les règles de l'exercice de la profession, à l'intention des membres de la Société, mais aussi d'autres intéressés et du public. Il s'agit de recommandations, de normes, de règlements, de tarifs, de bases contractuelles, de documentations et de publications de tout genre. Les travaux des commissions, dont les membres y exercent leur activité à titre bénévole, doivent être préparés très soigneusement pour être contenus dans des limites strictes. Le secrétariat général a d'importantes tâches à accomplir pour organiser le travail dans le domaine des normes, telles que la préparation, l'élaboration, la consultation, sans oublier la diffusion et la vente.

» C'est dans la coordination et la coopération que je me suis appliqué à rechercher des solutions à l'intérieur de la société aussi. Il existe encore beaucoup de divergences, par exemple sur le plan régional:

- entre les intérêts généraux et les particularismes
- entre les mandants et les mandataires

- entre les employés et les employeurs
- entre les maîtres d'ouvrage, les entrepreneurs et les fournisseurs.

» Fervent défenseur du fédéralisme, j'ai cherché à promouvoir les intérêts des sections et des groupes spécialisés qui recèlent des ressources propres à compléter et à soutenir efficacement l'activité de la société centrale. Mais les fédéralistes doivent rester conscients des intérêts de la communauté et de la nécessité de se serrer les coudes. Une section ayant déposé une plainte en justice contre la société, l'appel lancé à la solidarité a permis d'éviter de porter les dissensions devant le juge.

» La SIA offre les meilleures conditions préalables pour accomplir de telles tâches. Elle compte parmi ses membres des professionnels qualifiés; elle est vraiment multidisciplinaire et ne représente pas des intérêts unilatéraux. Et ce qui est peut-être le plus important: de nombreux membres sont prêts à mettre leur expérience à disposition et à exécuter beaucoup de travail à titre bénévole.

» Pour moi, j'ai considéré comme une de mes tâches essentielles de créer et d'améliorer les principes régissant les activités de la société. Concrètement, il est essentiel de s'appuyer sur une base financière saine, - ce qui n'a pas toujours été le cas - un secrétariat général efficace et compétent, des revues de haut niveau, propres à la société, qui informent les membres régulièrement, contribuent à former l'opinion et servent de porte-parole vis-à-vis du public. L'installation du secrétariat dans les agréables locaux de la Maison SIA, à la Selnaustrasse, a aussi marqué un tournant décisif. Du reste, au cours des dernières années, la SIA est devenue de loin l'actionnaire principal de la société de la Maison SIA.

» C'est grâce à de bonnes prestations, à la compétence professionnelle et à une représentation objective des intérêts que l'on se crée de manière durable une bonne réputation, que l'on gagne la considération et que l'on acquiert de l'influence. Ce fut un de mes principes directeurs. J'ai attaché une grande importance à un déroulement ordonné des diverses activités, à la clarté de l'attribution des tâches et à la responsabi-

lité des collaborateurs, afin qu'ils soient aussi indépendants que possible dans l'exercice de leur fonction. Il faut également bien s'y retrouver dans la paperasse et avoir une bonne documentation, pour assurer en tout temps l'accès aux documents et aux sources. Cette méthode de travail m'a permis d'assumer la présidence de ma commune de domicile, Kappel am Albis, pendant deux périodes consécutives, en plus de mon activité de secrétaire général.

» Je me suis tout particulièrement employé à établir une bonne prévoyance-risques et retraite en faveur du personnel du secrétariat général. A fin 1988, j'ai eu la satisfaction de constater que l'institution de prévoyance en faveur du personnel avait accumulé un capital d'un million de francs, soit un montant qui a quintuplé en l'espace de vingt ans. Pour les coups durs, qui n'ont malheureusement pas été épargnés à certains membres du personnel, cette institution s'est révélée bénéfique.»

La collection des normes SIA

Etat au 1^{er} décembre 1989 (fin)¹

Autres normes

En voie de publication

451 Recommandation «Informatique - Format des données pour séries de prix» (nouveau, à paraître janvier 1990).

En élaboration

406 Recommandation «Contenu et présentation de projets d'améliorations foncières» (révision de la norme 171, édition de 1966, consultation terminée).

V414/10 Recommandation «Tolérances dimensionnelles dans le bâtiment» (nouveau, consultation terminée).

416 Recommandation «Surfaces et volumes construits» (révision des normes 116 et 416, consultation terminée).

¹ Voir IAS N° 5/90, pp. 81-82.

Le coin de la rédaction

Point final

Minuit moins cinq

Que ce soit sur le plan local, national ou mondial, les nouvelles de ces derniers temps quant à l'environnement naturel ou urbain présentent un caractère commun: on s'aperçoit - à des titres fort divers et compte tenu du langage médiatique - qu'on est au bord du gouffre, de la catastrophe, de l'engorgement total.

Une nouvelle nous apprend-elle que les ordures ménagères de Lausanne vont finir leur existence dans une décharge française, et nous découvrons que nous sommes menacés d'être submergés par nos déchets - et pas seulement dans la métropole vaudoise.

L'hiver doux succède à un autre hiver doux, et la clientèle déserte les stations de sports d'hiver. Cette absence massive met en danger l'économie de certaines régions de montagne, où promoteurs publics et privés ont considérablement investi dans des coûteux équipements touristiques, hôteliers et parahôteliers. Aujourd'hui s'impose l'évidence: si la question de leur rentabilité pour un taux d'occupation «moyen» reste ouverte, la chute en-dessous de ce taux entraîne des conséquences dramatiques au point de justifier pour le Parlement une aide financière. Pronostics trop optimistes pour une «monoculture économique»?

L'évolution de la pollution des eaux dans les pays fortement industrialisés est un phénomène que chacun a pu suivre, que ce soit en Adriatique, en mer du Nord ou, plus près de chez nous, dans le Rhin en aval du lac de Constance. Il a fallu la débâcle touristique de l'été dernier en Italie ou la conférence internationale sur la mer du Nord qui se déroule aux Pays-Bas au moment où sont écrites ces lignes pour qu'on réalise officiellement l'étendue du désastre.

On peut y ajouter la déforestation des zones tropicales, l'engorgement de l'espace aérien autour des grands centres de trafic, l'élévation minime mais réelle du niveau des océans, la pénurie locale d'agréats destinés à la construction, la surcharge des réseaux de production et de distribution d'électricité, le rétrécissement du biotope de nombreuses espèces animales, la pénurie de personnel qualifié - et l'on en passe. Le commun dénominateur de tous ces phénomènes est qu'ils répondent à des lois mathématiques non linéaires, c'est-à-dire à des fonctions exponentielles voire supra-exponentielles. Tout porte à croire que l'homme est au mieux capable de percevoir une évolution linéaire, mais incapable d'extrapoler sur un mode plus rapide, de sorte que le temps lui manque pour prévenir les désastres et ne lui suffira peut-être pas pour les conjurer.

Quel monde laisserons-nous à nos descendants? La question mérite l'attention soutenue de tout homme responsable.

Jean-Pierre Weibel

Sections

Section genevoise

Candidatures

M. Michel Borel, ingénieur mécanicien, EPFL 1975.

(Parrains: MM. Ettore Conti et Claude Ferrero.)

M. Thierry Estoppey, architecte, EAUG 1985 + Reg. A.

(Parrains: MM. A. Spitsas et G. Châtelain.)

M. Christian Exquis, architecte, EPFL 1981.

(Parrains: MM. D. Gampert et D. Schwarz.)

M^{me} Sylvia Heinzmann, architecte, EPFZ 1979.

(Parrains: MM. J. Gredig et H. Dessimoz.)

M^{me} Barbara Luginbuhl, architecte, EAUG 1985.

(Parrains: MM. M. Mozer et Ph. Gaillard.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 3 des statuts de la section, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée par avis écrit au comité de la section, dans un délai de 15 jours*.

Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA à Zurich.

Section Valais

L'assemblée générale de la section aura lieu le vendredi 11 mai 1990, à 15 h 30, au Théâtre du Crochetan à Monthey. Cette assemblée sera suivie d'une conférence par M. Jacques Gubler, professeur, sur le thème *Les beautés du béton armé*.